



Pour le retrait du projet de loi « travail » : La victoire est possible, alors, *on lâche rien !*

Edito

Sommaire

Page 1 : Edito

Actualité Régionale :

- Interview délégués
51^{ème} congrès - P.2 et 3

Activité Régionale :

- Election Pôle Emploi - P.4
- Election TPE 2016 - P.5

Activité des Mandatés :

- Déclaration FONGECIF /
interview Guy Fontaine - P.6 et 7

Pub : P.8

Depuis maintenant 3 mois, notre actualité est marquée par la mobilisation puissante des salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emploi et retraité-e-s contre le projet de loi « travail » et pour de nouveaux droits sociaux – sécurité sociale professionnelle, réduction du temps de travail...

Le gouvernement, pour toute réponse a choisi le déni de démocratie avec l'utilisation du 49.3, l'autoritarisme et la répression. Rudy, condamné en comparution immédiate le 30 mai dernier au Tribunal d'Amiens à un mois de prison ferme, Manon et Jules, sont quant à eux convoqués le 10 juin.

Le Lundi 20 juin, à 13h30 au Tribunal de Grande Instance de Paris, pour nos deux camarades arrêtés pendant la manifestation parisienne du 12 mai.

Le Jeudi 23 juin, à partir de 9 h 30 devant le Palais de Justice d'Amiens, pour Charles et Alexis : à leurs peines écopées pourraient s'ajouter des milliers d'euros d'amendes supplémentaires. Nous serons bien sûr à leurs côtés.

Malgré ces tentatives d'intimidation et de discrédit, l'opinion publique souhaite toujours à 87% soit le retrait, soit une évolution du texte.

Nous assistons à une amplification des grèves, et des initiatives dans de nombreux secteurs d'activité et de nombreux territoires.

L'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse mobilisées ont décidé d'**une votation citoyenne** dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude. A nous de mettre en place partout des bureaux de vote afin de permettre au plus grand nombre, dans tous les secteurs et toutes les catégories, de s'engager dans la mobilisation.

Le matériel est disponible dans les UD et sur internet votationtravail.fr.

Ces luttes pour de nouveaux droits ne doivent pas nous faire oublier de faire vivre au quotidien les droits conquis par nos aînés, tels le droit aux vacances, le droit aux loisirs, à la culture et aux sports. C'est ce qui a motivé, en cette année où nous célébrons les 80 ans des congés payés, l'organisation du 1^{er} Forum du tourisme social en Nord Pas de Calais Picardie et dont vous trouverez le compte rendu dans un supplément à ce numéro.

Frédérique Landas,
Secrétaire du Comité régional CGT Picardie

"Flashez-moi pour retrouver l'actualité de la CGT Picardie"



- LE LIEN PICARD -
Journal trimestriel
du Comité Régional CGT Picardie
ISSN 2112-3802
PRIX : 0,50 €
N° CPPAP: 0716 S 08349.
Directrice de la publication :
Frédérique LANDAS
Tél. : 03 22 33 35 00
Fax : 03 22 33 35 03
e-mail : picardie@cgt.fr
Imprimé par :
I.S.L. Creil / St-Maximin (60)



Comité Régional **CGT** Picardie

6 rue Colbert, 80000 AMIENS

Téléphone 03 22 33 35 00 – Télécopie 03 22 33 35 03 • E-mail : picardie@cgt.fr • <http://cgpicardie.reference-syndicale.fr/>

Solidarité financière avec les salarié.e.s en grève reconductible

La mobilisation contre le projet de loi Travail rassemble toujours plus de salariés et s'enracine durablement.

Le mépris et l'agressivité qu'exprime le gouvernement contre le mouvement social et les organisations syndicales parties-prenantes est inacceptable !

La protestation contre la loi Travail a pris une nouvelle dimension. Avec des grèves et mobilisations dans les raffineries françaises, nos camarades de la CGT-Pétrole donnent une nouvelle impulsion au mouvement qui doit se propager dans de nombreux secteurs d'activités contre la loi Travail. Leurs revendications ne sont pas spécifiques à un secteur d'activité : il s'agit d'une grève reconductible afin d'obtenir le retrait de la loi Travail, véritable régression sociale qui veut supprimer de nombreux droits !

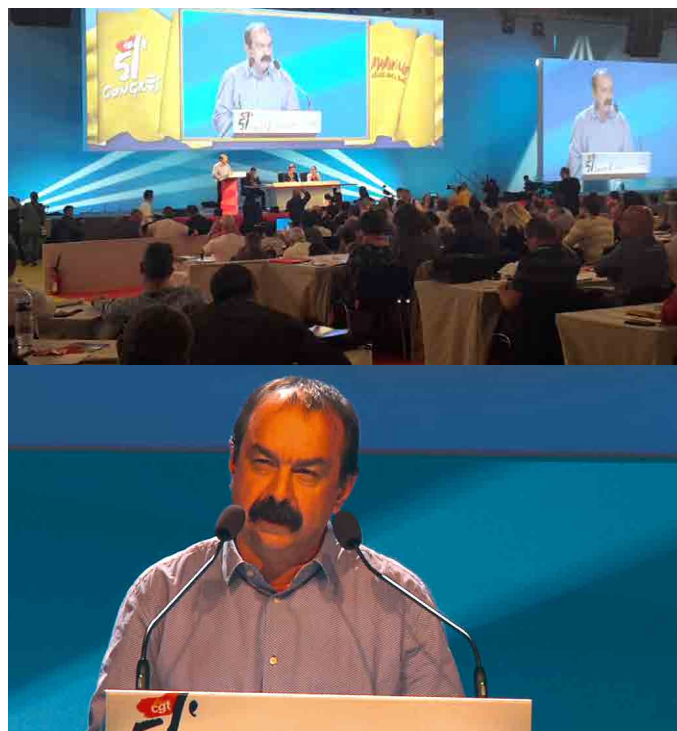
Plus de deux Français sur trois se déclarent aujourd'hui opposés à cette loi. Pour soutenir nos camarades grévistes jusqu'au retrait de la loi, la CGT lance un appel à la solidarité financière.

L'ensemble des sommes récoltées sera reversé aux salarié.e.s en grève reconductible selon les modalités déterminées par leurs représentants.

**Ils se battent pour les droits
de tous les salarié.e.s...
Soutenons-les !**

Envoyez vos chèques et dons à

**Solidarité CGT
Mobilisation Retrait Loi Travail
Confédération CGT –
Service Comptabilité
263 rue de Paris
93 100 Montreuil**



Du 18 au 22 avril 2016 s'est tenu le 51^{ème} congrès de la CGT. Un événement très important dans la vie démocratique du syndicat.

5 jours intenses de débats, de réflexions, d'analyses, et de propositions entre les congressistes. Le congrès a adopté cinq résolutions qui constitueront la feuille de route des organisations de la CGT pour les trois années à venir :

- ➔ Notre démarche syndicale et notre rapport aux salariés
- ➔ La construction des luttes
- ➔ Notre rapport avec les autres organisations syndicales, le politique et le monde associatif
- ➔ Notre place dans le syndicalisme mondial et européen
- ➔ La démocratie dans la CGT

A l'issue du congrès Philippe Martinez a été élu secrétaire général, celui-ci a rappelé les ambitions du syndicat, celles d'un syndicalisme de classe et de masse qui agit pour une transformation sociale.



**23-24 juin 2016
Amiens
34^{ème} congrès
de la CGT en Somme**

**Un congrès porteur des aspirations
du monde du travail pour vivre et
travailler dignement dans la
Somme**

Retour d'expérience avec des délégués picards

Anne



CE de l'établissement centre de médecine physique pour enfants Bois Larris Lamorlaye, membre de la CE UD 60, secrétaire du CCE de la croix rouge française.

C'est ton premier congrès ?

Non

Comment as-tu vécu ce moment ?

J'ai vécu ce moment comme un moment de rassemblement intense alors même que la CGT est la cible tant du gouvernement, que du Medef et plus grave encore de la CFDT qui se prétend être un syndicat de salariés et que dire de la presse !!!!

Quel est l'apport du congrès au niveau de ton travail militant ?

C'est un congrès qui « rebouste », qui rappelle nos repères revendicatifs, nos choix, la persévérance dans la lutte des classes. On peut porter des divergences mais ensuite le « Tous Ensemble » prend toute sa mesure et sa force.

Tony



secrétaire général de l'union syndicale CGT du Conseil Départemental de la Somme, membre de la CSP de la Somme.

C'est ton premier congrès ?

Oui

Comment as-tu vécu ce moment ?

Un grand moment dans ma vie de syndicaliste et une grande fierté de représenter la fonction publique territoriale de la Somme à ce congrès. Impressionné également par l'organisation de celui-ci.

Quel est l'apport du congrès au niveau de ton travail militant ?

Une conviction et une motivation supplémentaire. Quand on voit le travail qui est fait au niveau national et les sacrifices qui vont avec, on ne peut qu'être admiratif et qu'avoir l'envie d'aider au maximum notre grand Syndicat tant au niveau local que national. Depuis ce congrès, je vais encore plus qu'avant à la rencontre des salariés pour les informer et leur expliquer tous les effets néfastes et dévastateurs des réformes nationales et locales. Ce congrès m'a permis de rencontrer plein de grandes personnes. On a pu échanger, comparer nos situations, pour finir par conclure que nous avons les mêmes combats du nord au sud et au-delà. J'ai eu la chance de pouvoir m'entretenir quelques instants avec Jean-Luc Mélenchon, Bernard Thibaut et Philippe Martinez, et je n'ai pu que constater leur gentillesse, leur simplicité et surtout leur disponibilité. Je n'hésiterai pas un instant à refaire un congrès si l'occasion m'en est donnée.

980 délégués ont participé à cet évènement.

41.2 % sont des femmes, la moyenne d'âge est de **47 ans**,

55.2 % sont issus du secteur privé,

40.8 % sont employés,

22.8% ouvriers et **36.4%** ICT (ingénieurs cadres et techniciens)

Corinne



Membre de l'UL d' Hirson, fédération CGT des services publics.

C'est ton premier congrès ?

Oui, c'est une première dans ma vie de militante

Comment as-tu vécu ce moment ?

C'était grandiose, franchement c'est à faire au moins une fois dans sa vie.

Quel est l'apport du congrès au niveau de ton travail militant ?

Cela nous montre que nous ne sommes pas les seules à avoir des problèmes. Le plus impressionnant c'est quand les gens confrontés à des problèmes viennent en discuter. Là on se rend compte que la CGT sert vraiment à quelque chose. Le mot solidarité existe vraiment dans cette organisation.

24 délégués picards, dont **18** pour qui c'est leur premier congrès. **7** femmes et **17** hommes. Les 3 départements sont représentés à part égal, **8 délégués chacun**. Les secteurs publics et privés sont représentés à peu près au même niveau. On note plus d'ouvriers et d'employés que de cadres dans la délégation picarde.

Élections à Pôle Emploi

*Retour sur les élections professionnelles à Pôle Emploi en Nord Pas-de-Calais Picardie
Le 26 avril ont eu lieu les élections des délégué-e-s du personnel, l'enjeu était de taille, suite à la fusion, celle de la représentativité de la CGT au sein des instances de Pôle Emploi.*

Interview de Véronique Bleuse

*élue au CE de Pôle Emploi
Nord Pas-de-Calais Picardie*



La fusion des régions a-t-elle eu, une incidence sur le déroulement de ces élections ?

Bien sûr qu'elle a eu un grand impact ! Nous nous retrouvons à plus de 5000 salariés alors que nous étions environ 1500 en Picardie. Il ne restait que 4 organisations syndicales représentatives en Picardie, nous sommes à présent 6.

En étudiant nos résultats pour les élections DP Picardie, nous constatons que les actions et le travail au quotidien de la CGT ont été récompensés puisque nous passons de 17.6 % à 21.2 %. Sans la fusion, la CGT aurait été la 2^{ème} organisation syndicale en Picardie.

En termes de représentativité de la CGT, quelle conséquence a eu la fusion ?

Si on prend l'ancien territoire elle gagne des points, mais si on prend la

grande région on est plus ou moins stable mais c'est assez difficile car les éléments comparatifs sont tout à fait différents. Le Nord Pas-de-Calais avant était autour de 10 % et la Picardie autour de 17%, maintenant avec la fusion cela fait 11.7%.

Quelles sont les principales revendications portées par les élu-e-s CGT au sein de pôle emploi :

La défense du service public de l'emploi reste le centre de nos revendications. La CGT se bat au quotidien pour faire respecter les droits tant des salariés que des privés d'emploi. Face aux politiques coercitives voulues par le gouvernement mais aussi les conseils régionaux et départementaux, Pôle Emploi ne doit pas perdre ses prérogatives et ses missions, assurance de l'égalité de traitement entre les usagers.

Quelle analyse des résultats aux élections de Pôle Emploi ?

8 listes se sont présentées à ces dernières élections.

6 organisations syndicales demeurent représentatives : **La CGT 11.74 %**, le SNU(FSU) 22.55%, CFDT 18.45 %, FO 16.21 %, CFTC 12.52 % et la CGC (sur les collèges 2 et 3) 15.46 %.

La CGT a deux élus titulaires et deux élus suppléants au Comité d'Entreprise. La CGT a défendu la possibilité de garder deux périmètres distincts pour les DP : 3 DP titulaires et 3 DP suppléants en Picardie et 2 DP titulaires et 2 DP suppléants dans le Nord Pas-de-Calais. Ces résultats illustrent le travail de terrain accompli pas nos syndiqués, la mobilisation paye, nous allons continuer le travail pour la défense des agents et la conquête de nouveaux droits.



Élections TPE 2016

Elles auront lieu du 18 novembre au 12 décembre 2016

Les entreprises de moins de 11 salariés sont concernées dans tous les secteurs : l'économie, l'artisanat, le commerce, les professions libérales, particuliers employeurs, petites associations, petites industries.

Un récent sondage montre les attentes fortes des salariés des TPE

La moitié des salariés des TPE estiment travailler trop par rapport à leur salaire. 62% estiment leur salaire inférieur à ce qu'il devrait être.

Plus de 9 sur 10 donnent à la CGT un rôle majeur en qualité de syndicat.

92% souhaitent une entraide entre collègues, ils attendent une autre organisation du travail.

Avec la CGT pour les salariés des TPE nous voulons

L'universalité des mêmes droits pour tous les salarié-e-s: droits à la représentation en proximité, salaires corrects comme le demandent les salarié-e-s des TPE, droits aux activités sociales, culturelles et sportives, formation toute au long de la vie, droits à un vrai dialogue social avec un droit de conseil, de défense et de soutien dans l'entreprise.

Agissons ensemble pour gagner des revendications importantes pour nous salarié-e-s des TPE

Augmentation des salaires, SMIC revalorisé, 32 h, amélioration des conditions de travail, pas de temps partiels subis, pas de précarité, égalité F/H, paiement de toutes les heures de travail effectuées, reconnaissance des qualifications acquises par la formation et par l'expérience avec un salaire correspondant...

Le droit de représentation en proximité pour tous les salariés des entreprises de moins de 11 salariés

Ce qui impose un financement pour leurs fonctionnements et pour des activités sociales, sportives et culturelles [chèques vacances, spectacle, accès aux activités sportives, ...]. Cela existe dans les garages, cela a commencé à se mettre en place dans l'artisanat avec des associations régionales, la CGT y a contribué avec détermination.

Le code du travail : un socle fort pour tous

Code du travail et conventions collectives sont là pour nous protéger par un socle de droit commun, quel que soit notre employeur du même secteur professionnel. Ne nous laissons pas dépouiller de nos droits, n'acceptons aucun accord d'entreprise régressif. Agissons pour le respect de la hiérarchie des normes. Combattons l'Ubérisation de la société avec cette multitude de contrats permettant de moins rémunérer le travail, l'équilibre de notre société en dépend et la vie des TPE peut être mise en cause par cette concurrence déloyale.

Pour une autre organisation du travail

Agissons sans autoritarisme afin de concilier vie privée et vie professionnelle, ce qui impose crèches de proximité, transports en commun de qualité...

Pour financer le travail

Il faut un meilleur accès aux crédits bancaires pour les TPE, un accès aux aides publiques peu utilisées par les TPE.

L'impôt doit être plus juste entre les entreprises, un impôt qui d'ordre général, profite aux grandes entreprises [avec entre autres, l'évasion fiscale] au détriment des TPE. Il faut une mise à plat des aides accordées aux entreprises. Les mécanismes de ces aides doivent être utilisés pour améliorer les conditions sociales dans les entreprises et en particulier dans les TPE. Ces aides doivent être conditionnées au respect des droits des salarié-e-s. Il faut aussi un autre partage des richesses, que notre économie dégage des moyens pour revaloriser les salaires, financer la protection sociale, les services publics, préserver l'équilibre de l'environnement...

Des Commissions Paritaires Régionales pour tous les salariés des TPE

En 2017 tous les salarié-e-s des TPE seront couverts par une commission paritaire régionale. Ce sont des institutions de représentation des salarié-e-s des TPE. Ces commissions

seront sectorielles (artisanat, professions libérales, particuliers employeurs et assistantes maternelles) ou générales pour les salarié-e-s des secteurs non couverts, avec les CPRI. Leurs missions seront de donner toutes informations ou conseils sur vos droits, rendre des avis sur l'emploi, les conditions de travail, l'égalité, le travail à temps partiel, la mixité, mais aussi aider faciliter le vrai dialogue social, la résolution des conflits dans les entreprises et faire des propositions en matière d'activité sociale, culturelle.

Pour la CGT nous souhaitons plus de proximité. Nous construisons ces commissions paritaires régionales dans le sens de la reconnaissance, de la défense des intérêts des salarié-e-s des TPE. Ces commissions résultent de nos combats, elles sont le début d'une nouvelle construction au service des salarié-e-s des TPE. Les représentants CGT que vous enverrez siéger proportionnellement aux résultats des élections TPE, auront la volonté de construire des institutions qui vous seront utiles et répondront à nos revendications communes.

Matériel disponible dans les Unions départementales.

ENSEMBLE

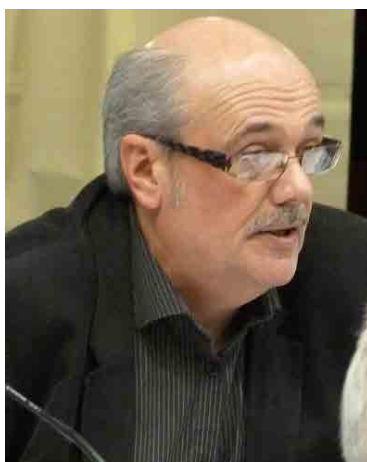
Région Nord Pas-de-Calais Picardie

 BRIDOUX Céline Chargée de communication	 DERAINSEIX Nicolas Opérateur confirmé		
 DELAIN Véronique Secrétaire administrative	 GARCHERY Christiane Directeur de projet		
 ELDRANI Gregory Directeur de projet	 JULLIEN Marthe Secrétaire de direction		 LAUDEN Yvanick Coordinateur
 LEROY Johanny Vendeur	 THIERRY Corinne Secrétaire - Comptable		 VAN TIECK Sarah Chargée de mission

01 Nord
02 Pas-de-Calais
03 Somme
04 Oise

la cgt
tpe.cgt.fr

POUR DÉFENDRE NOS DROITS VOTONS



Interview de Guy Fontaine,

membre du groupe CGT au CESER Hauts de France, à propos de l'avis du CESER sur le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) lors de la séance plénière du 22 avril 2016

1. Pourquoi le groupe CGT n'a pas voté l'avis du CESER sur le rapport d'orientation budgétaire (ROB) ?

L'avis du CESER sur le ROB reste très consensuel et trop mesuré sur les critiques qu'il émet. Ainsi le groupe CGT a dénoncé l'absence de déclinaisons sectorielles dans les orientations budgétaires ; en clair rien sur les grandes orientations budgétaires de la région dans les domaines de sa compétence : développement économique, aménagement du territoire, gestion des transports régionaux de voyageurs, formation professionnelle et apprentissage, gestion des lycées... C'est du jamais vu depuis l'existence du CESER ! Et l'avis du CESER ne fait que le « déplorer ».

Le ROB présenté par le Conseil Régional est un brûlot politique contre les anciennes majorités pour volontairement noircir un « héritage financier » derrière lequel se cache le Président du Conseil Régional

afin de rendre incontournable la réduction de la dette régionale ! C'est d'ailleurs la seule orientation budgétaire affirmée. Ainsi est annoncée la réalisation de 300 millions d'euros d'économies sur la durée du mandat.

Les seules pistes évoquées sont la réduction du « train de vie » de la région, une stratégie de cessions immobilières et la maîtrise de la masse salariale.

L'avis du CESER « prend note » de cette volonté de réduire la dette et « s'interroge » sur les pistes évoquées, notamment celle concernant la masse salariale.

Le groupe CGT ne pouvait décemment pas donner un blanc

seing à un avis qui ne dénonce pas la doctrine austéritaire et qui ne formule aucune proposition pour répondre aux besoins sociaux de la population de la région Nord Pas-de-Calais Picardie.

2. Au bout de 6 mois de fonctionnement du nouveau CESER, quels premiers constats dresses-tu ?

La CGT a combattu la fusion des régions contenue dans la réforme territoriale (loi NOTRe) et, dans ce contexte, la fusion des CESER

« Un avis qui ne dénonce pas la doctrine austéritaire et qui ne formule aucune proposition pour répondre aux besoins sociaux de la population de la région Nord Pas-de-Calais Picardie. »

Retrouve la déclaration complète sur le site internet : crpicardie.reference-syndicale.fr/



maintenus dans leurs compositions pour une durée transitoire de 2 ans. La CGT craignait que la longueur de cette période transitoire handicape le fonctionnement des CESER, fragilisant ainsi leur existence future. Malheureusement les faits nous donnent plutôt raison, **depuis la fusion, le fonctionnement est pour le moins chaotique.** Les membres du CESER ne parviennent plus à avoir une vision d'ensemble des travaux du CESER ; chaque conseiller est membre de deux groupes de travail au nombre de 21, rattachés à 8 commissions. Les réunions s'organisent soit à Lille, soit à Amiens, soit à Arras...soit physiquement au même endroit, soit en visioconférence sur 2 sites.

La réflexion collective est malmenée et les lobbyistes mènent la danse ! Car les droits syndicaux n'ayant pas évolué (rien dans la loi sur ce sujet !) cela nuit gravement à l'exercice du mandat des conseillers salariés (notamment du privé).

D'autre part, la situation politique particulière du Conseil Régional (absence réelle d'opposition et forte présence FN) pèse fortement sur le positionnement du CESER. Une majorité de membres du CESER ne veut pas « gêner » BERTRAND au prétexte que cela ferait le jeu du FN. Donc une complicité tacite s'instaure entre le Conseil Régional et le CESER ! Ce choix risque de discréditer durablement notre assemblée, d'autant que répondant aux demandes du Conseil Régional, les durées de travaux sont écourtées pour être calées sur le temps politique, le rôle d'expression de la société civile, d'analyse prospective et d'évaluation du CESER se réduit ainsi gravement.



Déclaration de la CGT sur la fusion des deux FONGECIF



Les réformes territoriales et de l'Etat s'inscrivent dans une conception de la construction européenne basée sur la concurrence des territoires qui a pourtant déjà fait ses preuves en termes de dégâts sociaux, économiques, culturels, environnementaux et démocratiques. Elles cachent un bouleversement de la République dans ses fondements. La CGT les a dénoncées et combattues car loin d'être un simple aménagement du territoire, elles sont un véritable tsunami territorial transférant et concentrant sur un espace géographique restreint à une métropole les compétences, les ressources et les pouvoirs d'un ensemble de territoires.

La CGT revendique au contraire le droit de travailler et de vivre dans nos territoires, sans mise en concurrence des salarié-es, ni repli identitaire qu'il soit nationaliste ou/et régionaliste.

La fusion des Fongecif Nord Pas de Calais et Picardie est la conséquence de ces réformes. Elle s'impose à nous et c'est pourquoi afin de dépasser les inquiétudes que peut susciter la perspective d'une absorption d'un Fongecif par un autre, la CGT se positionne pour l'option d'une fusion-crétion.

La CGT sera vigilante à ce que les nouveaux statuts et les règles de fonctionnement du futur FONGECIF Hauts de France prennent bien en compte à la fois le besoin de proximité, qu'ils prévoient un nombre de réunions suffisant pour étudier correctement les dossiers et qu'ils respectent la représentativité syndicale.

Elle s'attachera à favoriser une organisation permettant de prendre en compte les réalités socioéconomiques régionales et infra régionales tout en travaillant à plus de convergence des règles de gestion et de prise en charge de l'ensemble des Fongecif.

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE ENGAGEMENT



DIAGORIS

DIAGORIS

Cabinet d'Expertise Comptable

7 Boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS

Tél : 01 42 17 04 15 / Fax : 01 42 17 04 10

Email : contact@diagoris.fr / web : diagoris.fr